REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Office de la jeunesse
Service de santé de la jeunesse

GRIPPE, GASTRO-ENTÉRITES ET AUTRES MALADIES VIRALES

En ce début d'année 2013, de nombreuses personnes, enfants et adultes, présentent des affections virales.

D'une part, nous sommes dans la phase ascendante du pic épidémique de grippe saisonnière qui se répand rapidement au sein de la population. Les enfants d'âge scolaire sont les plus touchés. Les personnes vaccinées sont relativement bien protégées contre cette maladie.

On constate par ailleurs que bon nombre de personnes présentent des infections respiratoires dues à d'autres virus, lesquels peuvent donc aussi atteindre des personnes vaccinées contre la grippe. Enfin, des flambées de gastro-entérites sont également observées dans la population.

Les lieux d'accueil collectifs sont évidemment propices à la circulation de ces virus. Afin de limiter au mieux la propagation des ces maladies, nous nous permettons de rappeler les mesures d'hygiène à observer, que vous voudrez bien communiquer aussi aux élèves.

1) Lavage des mains

- **a.** Le plus souvent possible, avant de manger, après avoir été aux toilettes, après s'être mouché.
- **b.** Le lavage doit être consciencieux avec de l'eau et du savon. Séchage avec du papier ou un linge propre (dispositif avec enroulement automatique).

Les établissements du CO et du PO qui disposent encore de flacons de solution hydro-alcoolique pour la désinfection des mains peuvent les mettre à disposition des adultes et élèves avec les précautions nécessaires (voir au verso).

2) Toux, éternuements, mouchage

- **a.** Demander aux élèves de se munir de mouchoirs en papier depuis leur domicile pour se moucher et également se couvrir le nez et la bouche lors de toux et éternuements.
- **b.** Les mouchoirs sont à usage unique et doivent être jetés immédiatement après usage.
- **c.** A défaut de mouchoirs, tousser ou éternuer dans le creux de son coude et non dans les mains.

3) Crachats

- **a.** Les crachats par terre ou sur des surfaces doivent être interdits.
- **b.** En cas de souillures, les surfaces doivent être nettoyées avec de l'eau et du savon ou un produit détergent.

4) Éviction des malades

Les élèves présentant des symptômes devraient rester à la maison.



Solutions hydro-alcooliques

Inconvénients/dangers :

- Produit inflammable
- Présence d'alcool : danger en cas d'absorption orale, irritant pour les yeux.
- Allergie possible à l'un des composants du produit
- Peu efficace sur des mains comportant des souillures : il est alors nécessaire de les laver avec de l'eau et du savon.

Modalités

- Le produit est utilisé par les élèves sous la surveillance de l'enseignant-e
- Les élèves sont clairement informés du mode d'emploi et mis en garde quant aux dangers d'un contact du produit avec les yeux. (Affichette à placarder)
- Lorsque le flacon est vide, l'enseignant-e a la responsabilité de le remplacer.
- En son absence, le flacon est gardé sous clef en lieu sûr.

Utilisation

- Recueillir 1 dose de produit dans le creux de la main
- Etaler par friction sur les deux mains : paumes, dos, entre les doigts pulpes des doigts
- Laisser sécher
- Eviter de toucher ses yeux pendant 10 minutes après la friction.

Précautions

- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment sous l'eau
- Les élèves présentant une réaction cutanée doivent être référés à l'infirmier/infirmière.

SSJ/CAW/01.02.2013

SSJ • Rue des Glacis-de-Rive 11 • Case postale 3682 • 1211 Genève 3
Tél. +41 (22) 546 41 00 • Fax +41 (22) 546 41 99 • http://www.ge.ch/ssj/
Horaires d'ouverture : de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00